

La rénovation d'une bibliothèque française à Londres

Histoire subjective du projet et de sa réalisation

La politique culturelle française à l'étranger, pour polymorphe qu'elle soit, présente des constantes : les bibliothèques en sont une. Éparpillées aux quatre coins du monde, dans des contextes culturels, économiques et politiques radicalement différents, elles n'en constituent pas moins un réseau, une famille.

Odile Grandet

Odile.Grandet@wanadoo.fr

1994-1995 : l'Angleterre est encore une île au sens fort du terme - le tunnel sous la Manche, qui influera bien plus sur les relations franco-britanniques que quarante ans de relations culturelles, ouvre ses « portes » tout au long de l'année 1994. Politiquement, John Major est aux commandes et *What a carve up!* de Jonathan Coe¹ est dans toutes les librairies du royaume : le paysage apocalyptique qu'il dresse des années Thatcher est bien sûr une fiction. Pour l'Européen qui arrive à Londres, les différences socioculturelles sont le premier élément qui s'impose, mettant à distance tout ce qui pourrait ressembler à de la proximité.

Les bibliothèques françaises à l'étranger

Il n'existe pas un objet « bibliothèque française pour l'étranger » que l'on pourrait poser partout au gré des besoins diplomatiques. Cet objet idéal n'existe pas : les points de jonction, de frottement d'une culture avec l'autre sont partout différents, l'image

de la France n'est d'évidence pas la même à Alger, à Londres et à Tokyo. Qu'est-ce en général qu'une bibliothèque française à l'étranger? S'il n'y a pas d'archétype, une mission est affirmée, commune à tous dans ses finalités.

Une bibliothèque française à l'étranger a pour mission comme tout le dispositif culturel à l'étranger de faire connaître, diffuser la langue et la culture françaises et informer sur la France. En 1993 un bureau des bibliothèques a été créé au sein du ministère des Affaires étrangères. Une politique des bibliothèques a été mise en place : définition des missions, normalisation, état des lieux, implication des bibliothécaires français, création d'une revue², formation mais aussi organisation de séminaires, de rencontres... Ce bureau devient, pour ceux qui travaillent en bibliothèque à l'étranger, le cœur du réseau. Parmi les grands chantiers initiés, figure une étude des bibliothèques.

* L'auteur de ces lignes, aujourd'hui en poste à la Mission de préfiguration de la Cité de l'architecture et du patrimoine, a exercé son métier, pendant cinq années (décembre 1994 à août 1999), dans une des structures faisant partie du dispositif du ministère des Affaires étrangères sur une double mission de direction de la bibliothèque de l'Institut français de Londres, d'une part, et de conseil au réseau français en Grande-Bretagne, d'autre part.
1. Cet ouvrage a été traduit sous le titre : *Testament à l'anglaise*, Paris, Gallimard, 1997 (Folio, 2992).

2. *Bibliothèques de France à l'étranger. Le Bulletin et les Dossiers*, revue publiée par le ministère des Affaires étrangères.

Une étude³ a été menée en 1993 auprès des établissements culturels français à l'étranger, qui permet de dresser pour la première fois un tableau complet des bibliothèques françaises mises à la disposition du public par les instituts, centres culturels et alliances. Les résultats de cette étude dressent un tableau « *qui souligne les atouts, mais surtout les insuffisances des bibliothèques françaises à l'étranger* ». Entre autres insuffisances, sont soulignés la présence de collections abondantes, mais peu mises en valeur, la sur-représentation des humanités, une exploitation des collections généralement déficiente, des moyens limités, un personnel peu nombreux et peu formé, un public méconnu. Parmi les atouts, la jeunesse du public, des collections abondantes, des emprunteurs très nombreux et une situation de quasi-monopole pour ce qui est de la présence du livre français.

Les conclusions de l'analyse peuvent se résumer en quelques mots, une impérative nécessité de définir les missions. Ceci dans un paysage qui est, et c'est un de ses particularismes, très contrasté : au moment même où est dressé ce tableau d'une situation généralement sinistrée, notre collègue en poste à Budapest décrit dans les pages du *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, une bibliothèque et un institut qui font rêver et que la presse hongroise qualifie de « *petit Beaubourg des bords du Danube* »⁴.

3. Anne Kupiec, « Les Bibliothèques françaises à l'étranger-Analyse », *Les Bibliothèques de France à l'étranger*, 2^{ème} dossier, juillet 1994. Le titre du dossier est : *Nos bibliothèques sont-elles des bibliothèques ? État des lieux et perspectives*.

4. Jean-Jacques Donard, « La médiathèque de l'Institut français de Hongrie », *Bulletin d'informations de l'ABF*, n° 158, 1^{er} trim. 1993.

La transformation de la bibliothèque de Londres

La bibliothèque de l'Institut français de Londres correspond au tableau dressé par l'enquête de 1993, à deux exceptions près : le personnel est bien rare comme partout, mais il est formé, et la bibliothèque est loin d'être la seule structure à diffuser des documents en français ou sur la France. Autre avantage, atypique, la bibliothèque est installée dans un des rares pays où l'apprentissage du français n'est pas concurrencé par celui de l'anglais.

L'objet ressemble, côté image, à ce que nous connaissons autour de 1975 dans les villes de province : une salle majestueuse aux murs garnis de livres, de grandes tables de travail et un guichet. Derrière, il y a le reste : un stock de livres (la collection est estimée à 85 000 volumes en 1994), de revues, et des bibliothécaires, maîtres absolus en la demeure. On vient là pour extraire quelque chose du stock, quelque chose dont on connaît déjà quelque élément : le titre, l'auteur, le sujet; le braconnage, le butinage au fil des allées et des parcours sont impossibles, sauf à y substituer de longs et fructueux dialogues avec les bibliothécaires. À défaut d'être une priorité, la bibliothèque est une évidence au sein de l'Institut français dont elle fait partie. Peu événementielle, elle attire difficilement l'intérêt politique et médiatique. Lourde à mouvoir, elle séduit peu les directeurs d'institut et conseillers culturels, mais nul ne remet en cause son existence comme ce sera le cas, en 1996, de la galerie d'exposition. Des moyens lui sont régulièrement attribués, même si le maintien à un taux décent est un combat perpétuel.

La première photographie est tout en demi-teintes⁵, elle fait ressortir de

Quelques chiffres extraits du rapport d'activité pour l'année 1998

Surface : 1 000 m²
Personnel : 8,5 postes
 (2 conservateurs, 3 bibliothécaires, 3 documentalistes, 1 demi-poste d'informaticien)
Ouverture :
 34 h/semaine, 5 jours/semaine, 11 mois sur 12
Budget d'acquisition :
 £ 25 000 (soit environ 250 000 FF ou 38 112,25 euros)
Collections :
 43 000 documents et 100 abonnements vivants
Prêts :
 118 000 prêts en 1998
Demandes d'information à distance :
 7 863 demandes traitées en 1998
Moyenne de visiteurs par jour d'ouverture :
 450
Ré-informatisation
 à l'automne 1999 avec le système Agate.

manière brutale la vétusté de l'équipement et l'archaïsme de son fonctionnement, mais - et c'est ce qui fera toute la différence - l'équipe est professionnelle et fourmille d'énergie et de passion. Ce premier état des lieux souligne aussi, outre les qualifications et le savoir-faire des bibliothécaires, la présence d'une collection vieillie, disproportionnée à l'aune des surfaces disponibles.

Enfin, il y a du prestige, issu de sources différentes et hétérogènes, mais qui constitue un héritage; le prestige est lié au temps ou plus exactement à la durée, il provient de l'histoire (l'Institut français a été le siège des Forces françaises libres); le prestige est enfin une conséquence directe des activités culturelles :

5. Mes prédécesseurs à ce poste avaient déjà dressé ce bilan de désuétude et d'inadaptation : les rapports internes et externes sur l'état « décalé » de la bibliothèque sont nombreux et soulignent tous l'aberration que constitue une bibliothèque en accès indirect au Royaume-Uni.

les instituts, lieux de commémoration des grands hommes et des grandes œuvres sont le réceptacle d'une mémoire composée du « fatras » des visages et des rencontres. Lieux d'exception, panthéons, ces héritages rendent complexe tout projet de changement, dès l'abord suspect de « *vandalisme* » ou de « *barbarie* »⁶.

Naissance du projet

Le renouvellement, à l'automne 1994, d'une partie des cadres de l'Institut français, sous la multiplicité des regards neufs qu'il provoque, conduit l'équipe à s'interroger sur un certain nombre d'archaïsmes : la bibliothèque en fait partie. De fait, si les Britanniques devaient mesurer l'état de la bibliothéconomie française à l'aune des bibliothèques installées par l'État français sur leur territoire, ils se feraient une bien piètre idée de ceux qui n'ont cessé, au cours des vingt dernières années, de les revendiquer comme modèle. Si les Britanniques devaient juger de la

vivacité de la culture française à l'aune des fonds de bibliothèque, ils jugeraient celle-ci éteinte quelque part aux environs des années soixante-dix⁷.

Une première enquête de satisfaction est menée auprès des publics qui fréquentent la bibliothèque : l'objectif est alors de croiser les avis des utilisateurs avec les nôtres. Pour variés qu'ils soient, les commentaires des usagers se recourent sur un certain nombre de points : plus d'ouverture, plus de supports (des disques, des films), le tout plus rapidement, plus en prise avec l'actualité. Mais, par-delà ces critiques, on note aussi, un attachement très vif du public aux lieux et aux gens qui y travaillent : la maison est indéniablement habitée.

L'enquête a procédé par questions fermées, complétées par une série d'interviews directes : les questions ont été posées en fonction des changements que nous étions certains de pouvoir mener à bien ; ainsi, à aucun moment, n'avons-nous suggéré le libre accès, bien que nous sachions que là, et seulement là, se jouerait l'essentiel.

Parallèlement, l'environnement documentaire et culturel est questionné : une cartographie précise des ressources documentaires disponibles à Londres et dans le grand Londres est dressée, en même temps qu'est mesurée l'audience de la bibliothèque hors ses murs – cette audience est faible et le constat d'autarcie confirmé. Les premières pierres d'une politique cohérente du livre et de la lecture sont alors posées, afin de rendre visibles les liens étroits qui existent entre bibliothèques, aide à l'édition, librairies et salons du livre.

Les commentaires
des usagers
se recourent
sur un certain
nombre de points :
plus d'ouverture,
plus de supports,
le tout
plus rapidement,
plus en prise
avec l'actualité

À mesure que se précise le paysage documentaire autour de l'Institut, les hypothèses sur lesquelles nous travaillons se radicalisent : une complète refonte de la bibliothèque est nécessaire.

Le déclencheur sera finalement le ministère des Affaires étrangères lui-même. Un chantier a été lancé sous l'impulsion du bureau des bibliothèques – il s'agit alors de moderniser et de requalifier les bibliothèques du réseau à travers une idée qui est celle de centre de ressources : l'apparition de la notion de centre de ressources au sein du vocabulaire des Affaires étrangères signifie plusieurs choses. D'un point de vue symbolique, elle indique qu'il ne s'agit pas tant d'accumuler des

6. Ces qualificatifs seront attribués à l'équipe dirigeante, au moment du désarbage des collections.

7. Ce qu'ils font d'ailleurs très souvent ; si les bibliothèques sont loin d'en être seules responsables, elles ont de fait contribué à consolider ces représentations.

Extrait du site Internet du ministère des Affaires étrangères

<http://www.diplomatie.fr/culture/France/partenaire/proj98/docu.ht>

Pour répondre à une demande croissante et insatisfaite des publics étrangers, le ministère des Affaires étrangères (Direction générale des relations culturelles scientifiques et techniques-DGRST) met progressivement en place, sous l'appellation de « Centres de ressources documentaires sur la France contemporaine », un programme de modernisation et de dynamisation des bibliothèques des établissements culturels français et des Alliances françaises à l'étranger.

Outre l'objectif de répondre concrètement aux demandes d'information de toute nature (dans les domaines pratiques, éducatifs, artistiques, scientifiques, techniques, touristiques, etc.), le but du programme est de rénover et de promouvoir l'image de la France à l'étranger : il s'agit de mettre en valeur les pôles d'excellence de la France dans tous les secteurs de sa culture, de sa société et de son économie, en tâchant de lutter contre les clichés et les idées reçues sur notre pays.

Les bibliothèques des établissements culturels sont donc appelées à être transformées tout d'abord en médiathèques, incluant tous les supports de la communication culturelle actuelle : imprimés (livres, revues, dossiers documentaires), audiovisuels (disques, cassettes sonores et vidéo), numériques (cédéroms), télématiques (réseau Internet). Aux fonctions habituelles des médiathèques (consultation sur place et prêt à domicile des documents), vient s'ajouter la mission essentielle de fournir maintenant une information à jour sur la France, à l'aide de documents actualisés et des technologies nouvelles. Cette activité se fait en conformité et en étroite relation avec l'action culturelle des services français concernés présents dans chaque pays. En fédérant l'information ou en orientant le public vers l'information, les centres de ressources s'efforcent ainsi de répondre réellement et efficacement à la demande des francophones et francophiles des divers pays.

documents (greniers du savoir) que de vivifier les collections (organisme vivant dans lequel *ça* circule). Du point de vue des contenus, cette notion donne une place à l'information au côté des œuvres. Du point de vue des publics, elle suppose qu'on s'intéresse à des publics nouveaux, ceux que nous appellerons « *les usagers de la France* », ni étudiants, ni professeurs de français, mais tous ceux qui à un moment ou à un autre ont à faire avec la France. Du point de vue des structures, elle tend à faire se croiser les missions culturelles et pédagogiques des instituts. Si elle est une « *belle invention* » pour le réseau, elle l'est d'autant plus qu'elle permet une sortie des particularismes « *exotiques* » qui caractérisaient trop souvent le fonctionnement des bibliothèques du réseau.

Des crédits spécifiques sont créés sous l'appellation FICRE (Fonds d'intervention pour les centres de ressources) – ces fonds sont destinés à moderniser les bibliothèques et à renforcer ou créer l'offre informative –, les Centres de ressources du ministère des Affaires étrangères sont nés (cf. encadré ci-dessus). Le projet de Londres, passionnément défendu par le directeur de l'Institut, est sélectionné par le ministère pour être financé au titre du FICRE et au titre des travaux sur le bâtiment. La première bataille est gagnée.

Construction du projet

La programmation de la bibliothèque se fait autour de plusieurs

idées : si l'Institut est aujourd'hui en décalage, c'est parce qu'il est impossible d'énoncer ce qui s'y fait et ce qui ne s'y fait pas, c'est aussi qu'il n'a pas pris la mesure de changements radicaux dans les modes d'appropriation du savoir. On en est resté à des modèles académiques, loin de la révolution qui se déroule dans le royaume autour de la notion « *d'apprentissage continué* ». Si l'Institut est invisible, c'est qu'il n'est pas inscrit d'emblée dans un paysage culturel. Le projet se caractérise foncièrement par son manque de modestie : il s'agit de créer un outil qui influe sur les représentations de la culture française. La revendication qui soutiendra les acquisitions est celle du primat d'une culture vivante, contrastée.

La rénovation de la bibliothèque de l'Institut français sera celle de l'Institut tout entier, et notre premier travail aura été de définir des missions : c'est autour de la notion de maison du livre et de l'image que se bâtira le programme (une médiathèque et un cinéma). Ce choix n'a rien de subjectif ou d'intuitif, il est la réponse à une offre culturelle exceptionnelle, celle de la ville de Londres, et à l'excellence des bibliothèques britanniques : le cœur de collection de la bibliothèque de l'Institut français de Londres se définit par rapport et à côté de ce qui existe ailleurs. Une carte précise des ressources documentaires en français et sur la France a été dressée, qui constitue la base de la politique documentaire dont les mots-clés sont, France, francophonie, XX^e siècle, société et information. Donner un sens aux collections, comme à la médiathèque à travers des consignes et des règles claires, dire ce qu'on fait et ce qu'on ne fait pas (les traductions en français de Kafka ou Dostoïevski, les manuels scolaires, les thèses, etc.), définir une capacité d'articulation avec un ensemble de bibliothèques, sont les *leitmotivs* de la bibliothèque dont le propos principal répète le lien essentiel entre identité et coopération.

Le modèle qui sert l'inspiration de toute l'équipe est celui de la lec-

ture publique : ceux qui fréquentent la bibliothèque constituent le premier souci, qu'ils soient petits ou grands, savants ou ignorants, curieux polymorphes ou collectionneurs de papillons, spécialiste de Proust ou potentiel acheteur d'une maison en Dordogne, francophones ou non. Tous les schémas, qu'ils concernent les collections, la signalétique, le mobilier ou la définition des procédures d'accueil, prennent en compte une diversité maximale des usagers, y compris dans leur rapport à la langue française. Ce désir d'ouverture, cette affirmation de la bibliothèque publique se retrouveront dans le dessein de la salle d'actualité. Située dès l'entrée de l'Institut, celle-ci joue un rôle d'avant-poste énonçant haut et fort les idées structurantes du lieu : ici se trouve l'actualité de la France (télévisions, presse en libre accès, consultation de cédéroms, de sites Internet, écoute de CD); ce lieu est ouvert à tous.

L'Institut nouvelle version est inauguré en mai 1996, après moins d'un an de fermeture au public (juillet 1995-mai 1996) : la médiathèque rencontre immédiatement un grand succès public. Toutes les collections sont en libre accès, le public dispose de davantage d'espace et de 34 heures d'ouver-

ture hebdomadaires, des services d'information dédiés ont été créés (l'un sur les études en France, l'autre sur la France « en général »).

Le passage d'un modèle académique à une structure grande ouverte au(x) public(s) ne se fait pas sans difficultés, même si des « morceaux » de lecture publique préexistaient déjà dans l'ancien schéma (en l'occurrence, la section jeunesse et la fiction pour adultes) : les modes de constitution et de communication des collections ont été profondément affectés, les priorités inversées. En un temps

très court, l'équipe s'est vu contrainte à une révolution totale qu'elle a su vivre avec passion, sans pouvoir bénéficier comme cela aurait dû se faire de sessions de formations dans des bibliothèques publiques. L'expérimentation, l'invention, les essais et les erreurs sous l'œil soupçonneux du public⁸, ont transformé les bibliothécaires en une équipe en formation permanente : ce mode de fonctionnement riche de conflits, mais aussi de débats, a permis ultérieurement de répondre à la proposition de l'administration centrale d'organiser sur site des semaines de formation destinées aux agents des Affaires étrangères exerçant dans ses bibliothèques et centres de documentation. Obligeant tout un chacun à réfléchir sur ses pratiques, ses habitudes, ses découvertes et à les problématiser, cette ouverture sur la formation a été un outil de promotion interne et externe extrêmement efficace, jouant considérablement sur l'image de la bibliothèque et des bibliothécaires auprès des autres services.

8. Le prêt des revues institué à l'ouverture a dû être supprimé du fait du très faible taux de retour des numéros empruntés.

Les particularités

Si le chantier dans son déroulement ne présente aucune particularité notable par rapport à ce qu'il aurait pu être en France, un certain nombre de différences, caractéristiques, me semble-t-il, de ce réseau, méritent d'être signalées. L'ordre dans lequel ces éléments sont présentés ici ne constitue aucunement une hiérarchie : l'ensemble dépeint le fond administratif et politique sur lequel se sont joués la reconstruction, puis la réouverture de la bibliothèque de Londres, et le travail avec le réseau.

Le pouvoir et le temps

Les instituts fonctionnent avec plusieurs types de personnels qui, pour simplifier, sont soit détachés soit recrutés locaux⁹ : les uns sont nommés par Paris, détachés auprès du ministère des Affaires étrangères sur un contrat à durée déterminée (en l'occurrence, deux fois deux ans), les autres sont recrutés localement et rémunérés sur

9. Il s'agit ici d'une description schématique et générale qui ne rend pas compte de la multiplicité des statuts ni des nombreuses exceptions.

le budget de l'Institut. La première conséquence, du fait de la courte durée des contrats des détachés, est une difficulté d'inscription des projets dans la durée. La deuxième conséquence est l'existence d'une frontière entre les deux « castes », les deux groupes se distinguant essentiellement par leur place dans l'organigramme. Ce phénomène, plus ou moins lisible selon les postes (à Londres, des recrutés locaux sont sur des postes à responsabilité), structure en profondeur le fonctionnement administratif des établissements et constitue dans tous les cas un héritage social surprenant. Troisième conséquence, là aussi variable en fonction des hommes, il n'y a pas de mémoire des projets : celle-ci faisant défaut, les implications sur l'ensemble d'un dispositif d'une décision apparemment très circonscrite n'apparaissent pas toujours.

Les incertitudes budgétaires

Passé le temps des chantiers, le fonctionnement de la bibliothèque est du ressort du budget de l'Institut, lequel est fondé en grande partie sur les recettes issues des cours de français. Le moindre effondrement du marché, la moindre variation du cours de

la monnaie, la plus petite modification dans les représentations de l'utilité ou du rôle de l'apprentissage de la langue, modifient les ressources budgétaires et rendent périlleux les projets à long terme et les créations de postes financés sur un budget local.

L'inscription dans les réseaux

L'action volontariste du ministère à l'égard du dispositif français en France a permis de corriger l'isolement franco-français (la meilleure illustration est sans doute la convention avec la Bibliothèque publique d'information). L'articulation sur place avec les Maisons de la France, les services de presse et chambres de commerce s'est construite par nécessité au moment de l'élaboration du projet de centre de ressources (c'était là un pré-requis). L'inscription dans les réseaux documentaires locaux est quant à elle loin d'être résolue et pose de véritables problèmes d'échelle dans les pays développés. La tentative d'articulation du réel - une bibliothèque publique de 40 000 documents posée dans un quartier Ouest de Londres - et de l'intentionnel - une bibliothèque exemplaire où se montent et s'expliquent les collections en français (s'il ne s'agissait pas de donner des cours de bibliothéconomie aux Britanniques, une information sur les acquisitions serait accueillie avec intérêt) reste une tentative : le manque de moyens (essentiellement humains) et la courte durée des contrats fragilisent ce patient travail de tissage de liens, auquel pourtant, tous nos prédécesseurs ont travaillé avec entêtement.

Par-delà ses fragilités, la bibliothèque reste un équipement dont le public est satisfait et que l'équipe est fière de faire découvrir : bien sûr, il reste mille et une choses à faire, mille et un liens à tisser, dont une grande part dépend de la permanence ou non de la volonté politique.

Mars 2000